
Statut du répondant

Étudiant Employé

Homme Femme

QUESTIONNAIRE sur la VIOLENCE

Encercler la réponse qui vous apparaît appropriée.

1. Jules est un étudiant à la maîtrise dans le groupe de recherche du professeur De Courval. Ce dernier lui a offert un contrat de recherche de 15 heures par semaine que Jules a accepté avec plaisir pour réussir à payer ses études de maîtrise. Depuis quelques semaines, son professeur lui demande s'il peut mettre un peu plus de temps sur une demande de subvention qui doit être complétée bientôt. Depuis 4 mois, Jules travaille plus d'une vingtaine d'heures par semaine. Un jour il se décide à demander à son professeur un ajustement de sa paye. Ce dernier lui indique que le groupe de recherche n'a pas suffisamment de fonds pour augmenter le nombre d'heures payées et que de toutes manières tous les étudiants travaillent davantage que ce que leur contrat spécifie et qu'il devrait se compter chanceux d'avoir ce privilège. Il ajoute que s'il n'accepte pas de travailler dans ces conditions, il peut chercher un autre directeur de maîtrise. Jules est amer de cette situation. Il se sent exploité et coincé parce que son travail de maîtrise est déjà avancé et qu'il ne veut pas tout recommencer. En plus, il sait qu'il ne pourra pas boucler son budget s'il n'a plus de salaire. Il craint également les conséquences négatives que pourrait avoir sa demande sur l'évaluation de son travail de maîtrise et sur sa réputation auprès de ses collègues.

Selon vous :

- a) Jules devrait se considérer chanceux d'être payé pour au moins une partie de son travail.
- b) Jules n'avait qu'à ne pas attendre 4 mois avant de se plaindre de la situation ainsi il n'aurait pas été aussi avancé dans son projet de maîtrise et aurait pu changer de directeur.
- c) Le professeur de Jules abuse de son pouvoir en ne le rémunérant pas pour l'ensemble de ses heures et en le menaçant de mettre fin à leur entente de direction de maîtrise.
- d) Aucune de ces réponses.

-
2. Marion se prépare pour une sortie au cinéma avec son amoureux, Benoît. Celui-ci lui dit d'un ton de voix sec que sa coiffure l'enlaidit et qu'il est parfois mal-à-l'aise d'être vu à ses côtés lorsqu'elle n'est pas maquillée. Marion a beaucoup changé son apparence depuis qu'elle le fréquente car elle doute de plus en plus de ses goûts et de sa beauté. Les critiques répétées de son copain l'ont conduite à changer progressivement son look ; elle se disait que c'était plus facile de changer ses vêtements pour plaire aux demandes de son copain que d'avoir à affronter les longues journées de bouderie et de silence lorsqu'il était fâché contre elle. Sous le coup de la colère, il a déjà déchiré une de ses blouses préférées. À ce moment-là, elle a eu vraiment peur et lui a dit qu'elle le trouvait trop agressif. Benoît s'est alors excusé et, pour se faire pardonner, il lui a offert une belle chaîne en or. Par la suite, Benoît a été plusieurs semaines à lui faire des compliments. Marion est maintenant dans une période de questionnement : elle se demande comment Benoît peut parfois être si doux alors qu'à d'autres moments, il peut devenir si contrôlant.

Selon vous, lequel des énoncés suivants décrit le mieux la dynamique de cette relation ?

- a) Marion et Benoît sont dans une période normale de compromis. Ils s'ajustent l'un à l'autre.
- b) Benoît a été un peu contrôlant envers Marion mais il semble avoir compris et changé d'attitude.
- c) Benoît exprime son opinion et ses critiques sont constructives ; il veut aider Marion à s'améliorer.
- d) Aucune de ces réponses.

Réponses

1. C

La violence économique est une forme méconnue de violence. Dans notre exemple, elle est caractérisée par le pouvoir que le contrat donne au professeur sur Jules qui est dépendant financièrement. En plus, en l'obligeant à choisir entre continuer à travailler avec une partie des heures non-rémunérées ou quitter le groupe de recherche, il abuse du pouvoir de sa fonction de directeur de maîtrise.

La situation de Jules est délicate parce qu'il ne veut pas perdre le temps et les efforts investis dans son travail de maîtrise et en conséquence, il veut maintenir le lien avec son directeur. De plus, il n'a pas les moyens financiers de laisser tomber son emploi. Son professeur a donc un pouvoir sur lui en dirigeant sa recherche, en évaluant son travail de maîtrise et en lui offrant un travail rémunéré. Pour prévenir cet impasse, Jules aurait peut-être eu avantage à s'informer de l'ajustement de ses conditions de travail au moment où son directeur lui a demandé de travailler plus. Toutefois, le non-respect du contrat de travail et le comportement abusif du professeur ne sont pas acceptables. Jules pourrait trouver de l'aide auprès de son syndicat et du Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal.

2. D

Dans cette mise en situation, Marion et Benoît sont pris dans le cycle de la violence. Celui-ci se caractérise par les quatre phases suivantes : la montée de tension, l'explosion, l'accalmie et la lune de miel. Dans la phase montée de tension, les frustrations et les irritants s'accumulent au sein de la relation et la violence s'installe par une série d'attitudes et de paroles méprisantes et dénigrantes qui vont déstabiliser l'autre et le fragiliser dans sa confiance en soi et son estime personnelle. L'anxiété et la peur envahissent alors la personne qui subit les attitudes, les paroles et/ou les gestes blessants. Dans notre exemple, Benoît exprime de façon répétée à Marion ses critiques négatives à l'égard de son apparence. Marion est affectée par ces commentaires dévalorisants. Elle se met à douter de ses propres goûts et adopte un nouveau look pour plaire aux demandes de son partenaire, se sentant de plus en plus incertaine et incompétente. Benoît, de son côté, continue à lui faire des commentaires méprisants. Il lui arrive même de la bouder pendant des jours ou de lui faire des colères lorsqu'il n'est pas satisfait. Marion devient anxieuse et tente du mieux qu'elle peut de s'ajuster aux demandes de Benoît. Mais la tension monte toujours...

Arrive la phase de l'explosion, celle où la violence de l'un se décharge avec force sur l'autre, un acte de violence est alors commis. Dans la mise en situation, Benoît déchire la blouse préférée de sa partenaire. Marion se retrouve sous le choc. Elle confronte Benoît sur son agressivité. C'est alors que la phase accalmie débute. Celle-ci se caractérise par le changement d'attitude de l'agresseur ; il s'excuse à sa victime et tente de compenser son geste par des gentillesse, des cadeaux. Cependant, sa demande de pardon camoufle une attitude de justification et de déresponsabilisation ; il tente de justifier sa violence en prétextant toutes sortes de raison (exemple : « si tu ne m'avais pas provoqué, je ne me serais pas fâché »...) et vise à minimiser les impacts de son geste sur l'autre. Finalement, arrive la phase lune de miel, celle où la personne ayant subi la violence reprend espoir que son partenaire change et arrête d'être violent. Après cette phase, les tensions reviennent au sein de la relation et le cycle de violence se répète.

Comment s'en sortir ? La première étape est de pouvoir reconnaître les signes de violence pour prendre conscience de la dynamique relationnelle malsaine. Cette prise de conscience permettra par la suite de poser des gestes concrets pour briser le cycle. Voici quelques exemples d'attitudes, de propos et de gestes porteurs de violence : se moquer de l'autre en public, critiquer ses atouts, ses décisions, ses jugements, ses goûts, ne plus lui adresser la parole, lui manquer de respect sans s'excuser, le manipuler, le contrôler, lui mentir, nier la réalité. Lorsque nous reconnaissons les signes de violence, il faut agir : ne plus accepter le contrôle de l'autre, mettre ses limites, arrêter de craindre les conflits. Chercher du support auprès d'une personne en qui vous avez confiance peut briser l'isolement souvent vécu par les victimes de violence. Il peut également s'avérer très utile de consulter une ressource professionnelle pour vous guider dans votre démarche et reprendre confiance en vos moyens et développer vos habiletés à vous affirmer.

INFORMATIONS ET RESSOURCES DISPONIBLES POUR PRÉVENIR ET FAIRE FACE À LA VIOLENCE

Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'Université de Montréal

514 343-7020

www.harcelement.umontreal.ca

Centre de santé et de consultation psychologique

514 343-6452

www.cscp.umontreal.ca